

# **Le devenir des lycéens à besoins éducatifs particuliers dans certains pays de l'OCDE**

**Serge Ebersold**

**INSHEA,**

**groupe de sociologie des politiques européennes  
(GSPE-PRISME)**

**Lyon, 23 mars 2010**

- Pourquoi s'intéresser à l'accès à l'enseignement supérieur ?
- Quelles évolutions peuvent être observables ?
- Quelles rationalités peuvent conditionner les stratégies des universités ?

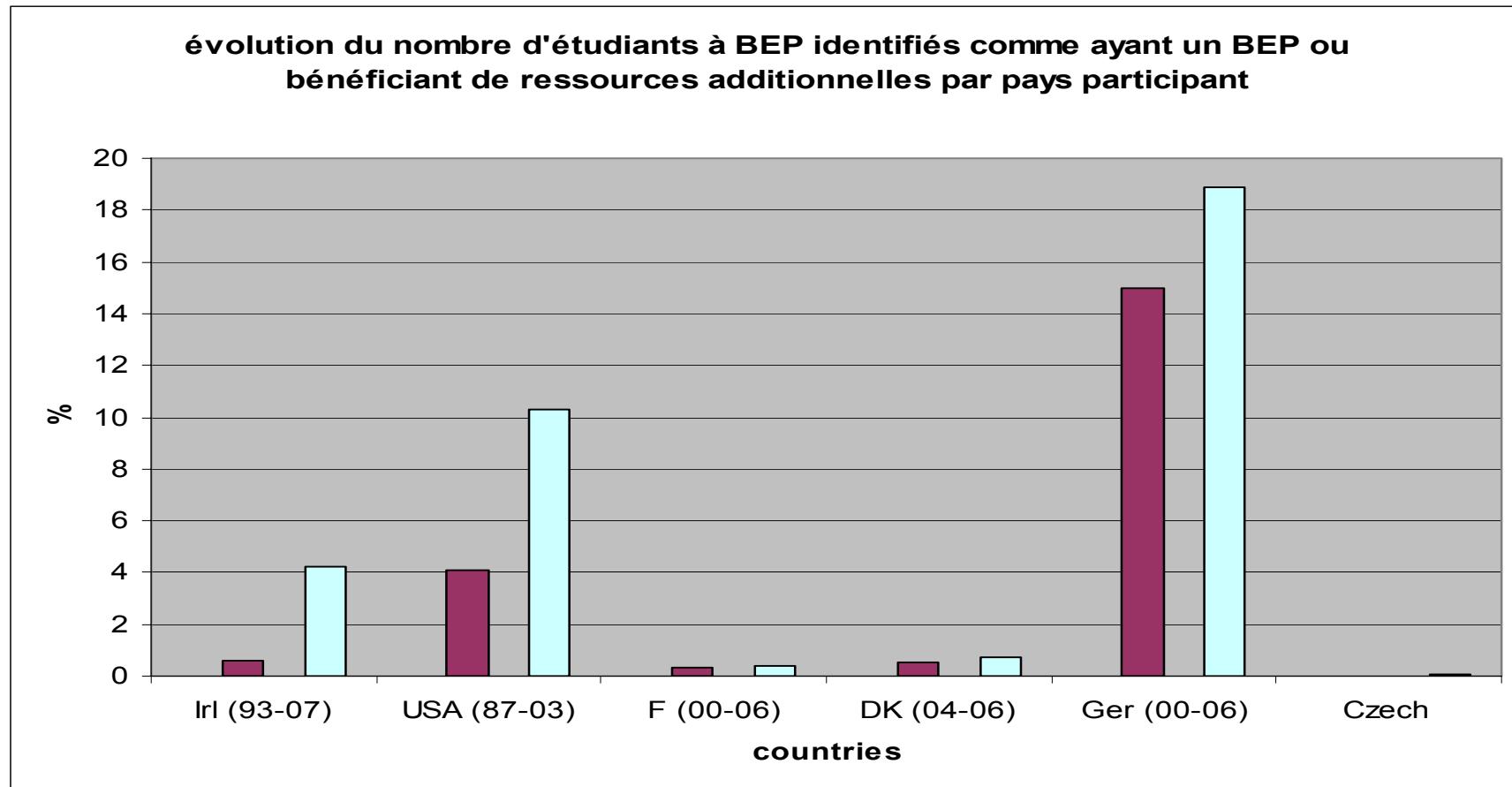
# L'accès à l'enseignement supérieur

- Droit reconnu
- Conditionne les possibilités d'inscription sociale et professionnelle
- Conditionne le rapport à l'éducation tout au long de la vie

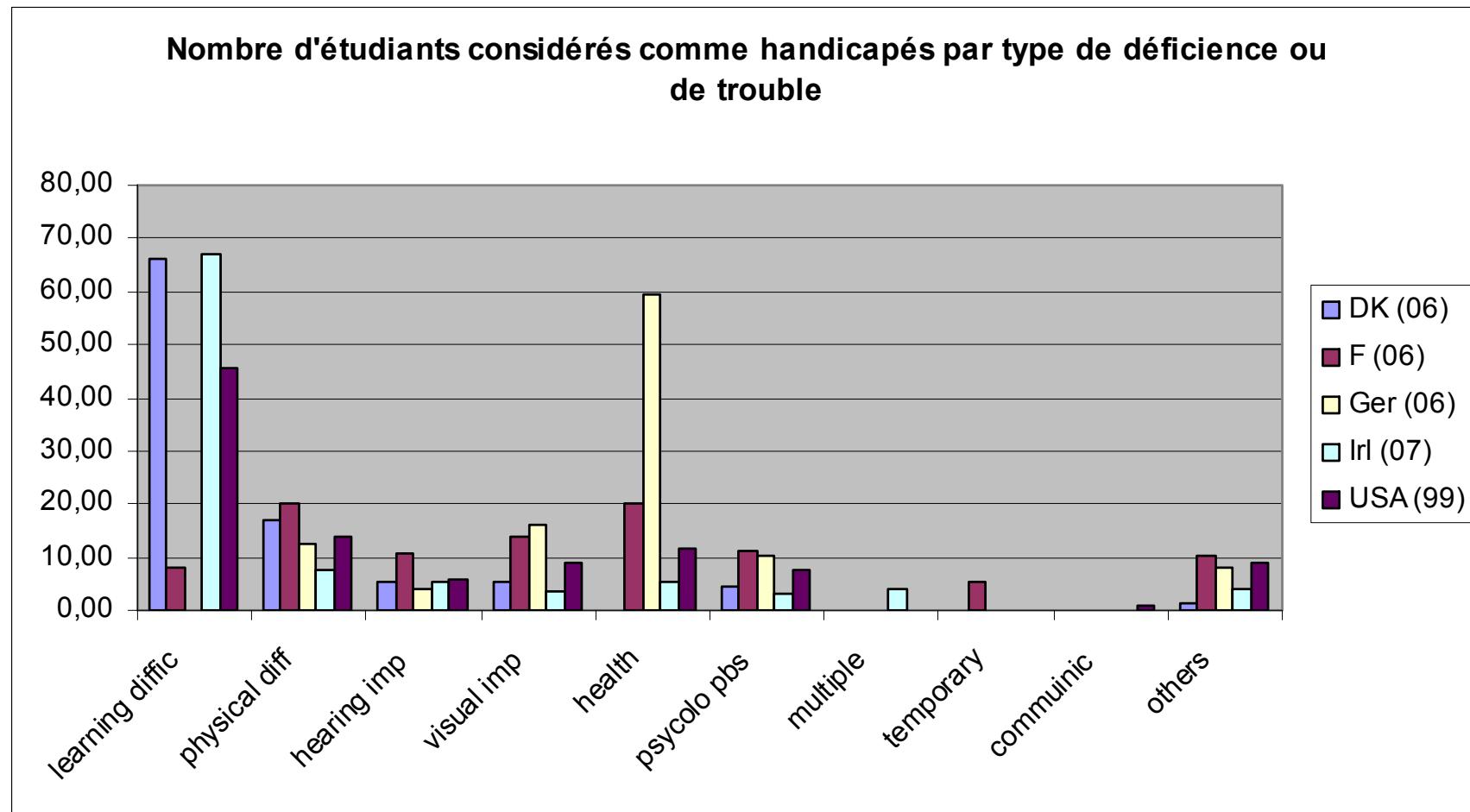
# Un accès à l'enseignement supérieur confronté à des ruptures et de discontinuités

- Évolution de la législation non discriminatoire
- Évolution du niveau de responsabilité attribuée à la personne
- Changement de définition du handicap
- Évolution des critères d'éligibilité
- Articulation compensation/ accessibilité

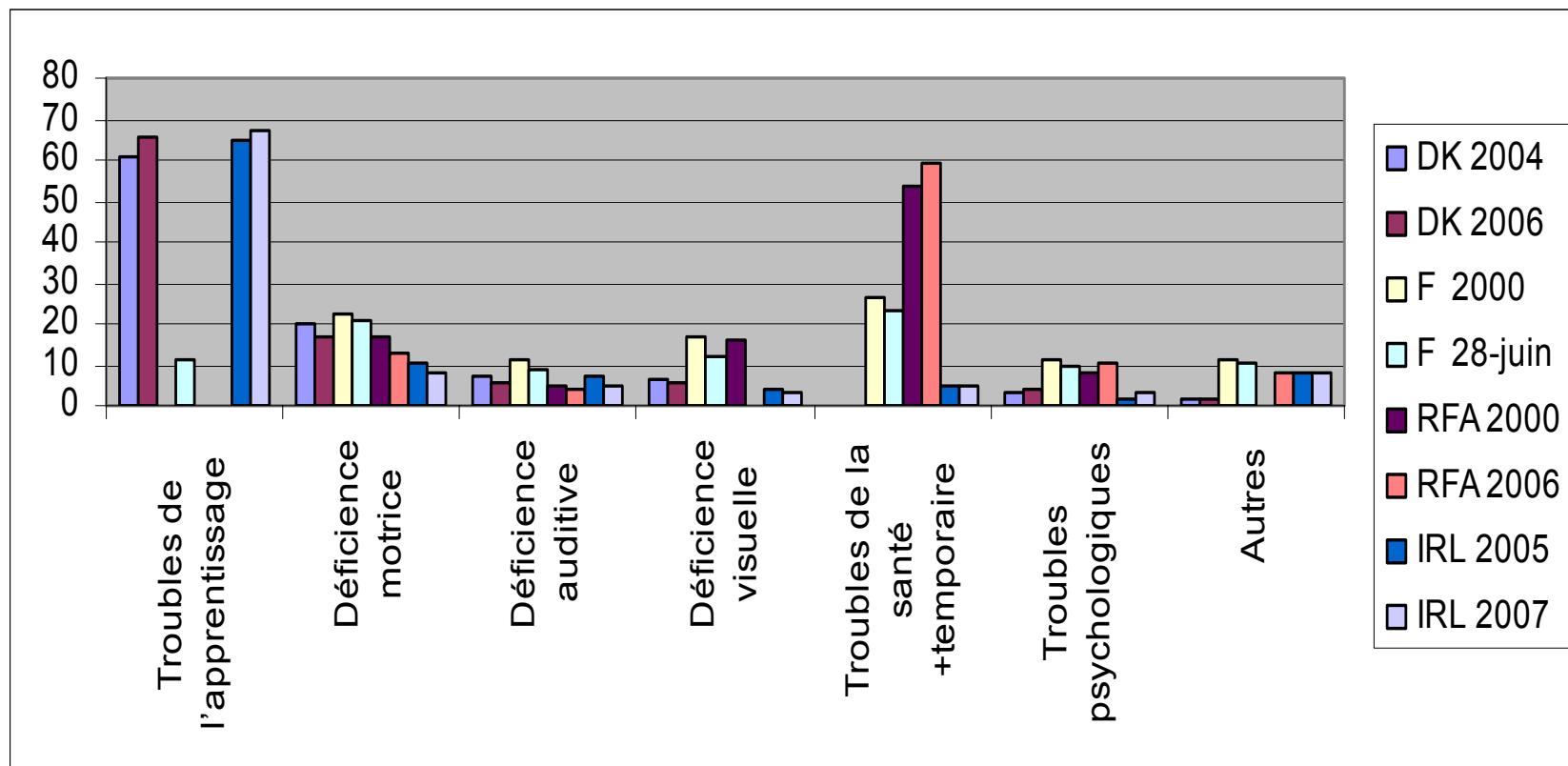
# Une présence croissante d'étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur



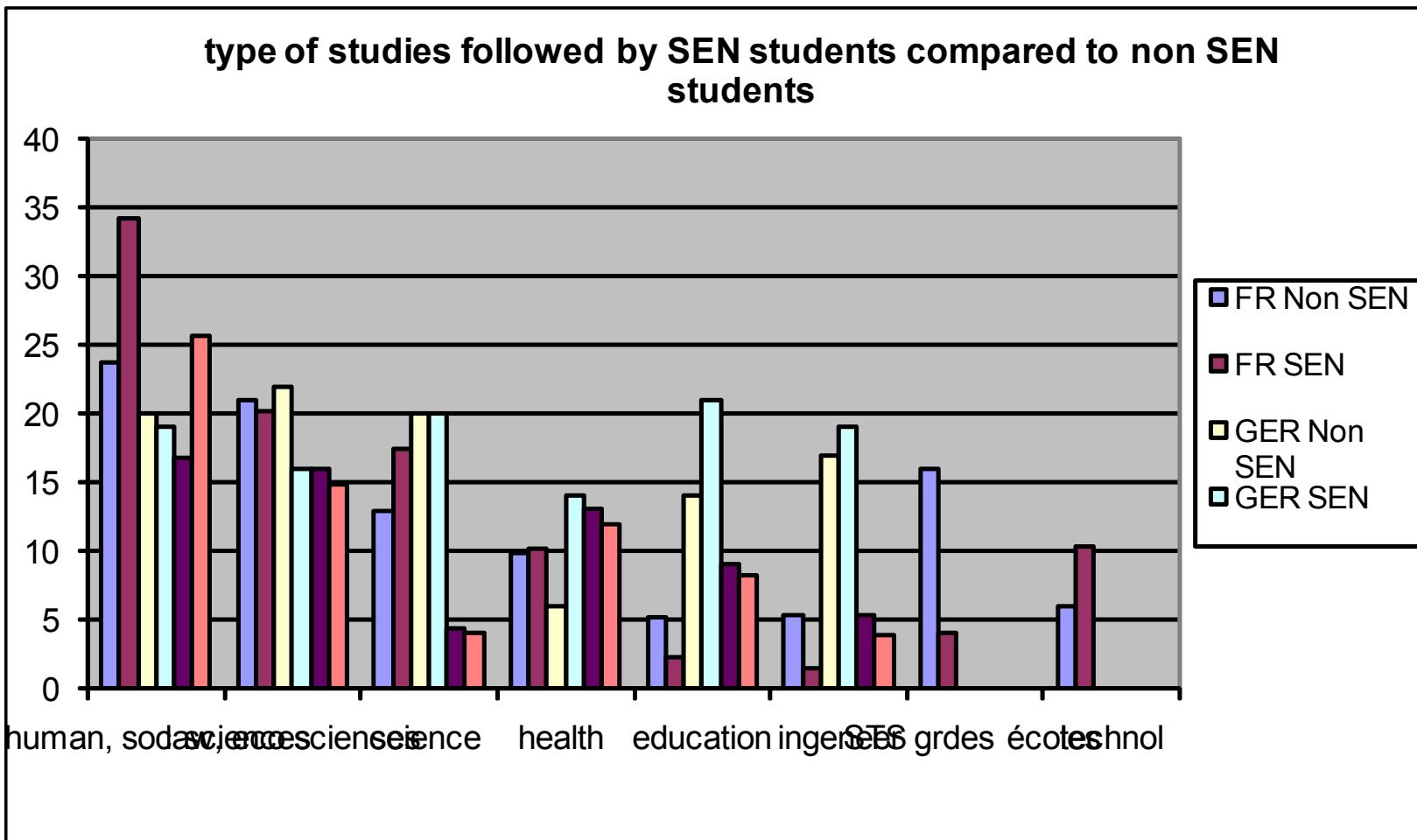
# Des étudiants handicapés présentant des profils variables selon les pays



# Une amélioration qui bénéficie essentiellement aux étudiants présentant un trouble d'apprentissage



# Des étudiants handicapés proportionnellement moins nombreux à accéder aux cursus professionnellement porteurs



# **Une réceptivité de l'enseignement supérieur confrontée à plusieurs conceptions idéales typiques de l'inclusion dépendant de**

- Motifs qui animent l'ambition participative (citoyenneté, financière,...)
- conception de la diversité (inadaptation/enrichissement)
- Articulation conception diagnostique et écologique du handicap

- Existence d'une législation non discriminatoire et son caractère comminatoire
- Modes de financement adoptés par les pays (incitatifs/non incitatifs)
- Place du handicap dans l'appareil statistique (absence/existence)
- Modes de responsabilisation des établissements (ethos inclusif ou non)

# Approche éducative de l'inclusion : conception écologique du handicap au profit d'une ambition citoyenne

- Relie la présence d'étudiants handicapés aux exigences imposés par la société de la connaissance
  - Diversité = enrichissement
  - Inclusion = développement du capital humain
- Conception écologique du handicap :
  - handicapés : majoritairement étudiants troubles de l'apprentissage
- Cadre législatif fondé sur la responsabilisation des acteurs (personnes, établissements, employés)
  - Non discrimination
  - Personnalisation des modes de financement autour du projet
  - Acceptation élargie de l'accessibilité

# Approche éducative de l'inclusion

- établissements invités à assumer une responsabilité sociale
  - Qualité source de réussite pour tous
  - Ancrage territorial
  - Intégration dans communauté universitaire
- Appareil statistique :
  - tourné vers la concrétisation des droits individuels
  - Dote les politiques publiques et les établissements d'outils de pilotage

# Approche éducative de l'inclusion

- Intérêt
  - Inclusion, vecteur de justice sociale
  - Repérage de difficultés méconnues jusqu'alors (besoins)
  - Démocratise l'accès à l'enseignement supérieur populations ignorées
  - Incite les établissements à développer un ethos inclusif
- Risques
  - Rapporte la réceptivité aux apprentissages au détriment du corps
  - Rapporte l'ouverture à la diversité à la norme scolaire et universitaire
  - Risque d'exclusion des étudiants présentant une déficience

# Conception socio éducative : ambition citoyenne ancrée dans une conception diagnostique du handicap

- Inclusion rapportée aux couts économiques et sociaux du modèle intégratif
- Diversité persiste à être synonyme de difficultés
  - Étudiants handicapés représentent un risque pour l'université
- Vision diagnostique du handicap
  - Handicapés présentent prioritairement une déficience
- Réceptivité :
  - ancrée dans une logique de résolution de problèmes
  - limitée à l'accès, la réussite étant déléguée aux étudiants et à leurs familles

- Législation non discriminatoire non comminatoire
- Soutiens financiers visent prioritairement la compensation d'une incapacité et peu incitatifs pour l'établissement
- Soutiens liés à la capacité de résilience des étudiants

- Acceptation diagnostique délègue suivi et accueil aux services sociaux ou médicaux
- Réussite des étudiants dépend de l'ingéniosité des acteurs
- Cursus prend l'allure d'une aventure mal maîtrisée et la réussite est perçue comme le fruit du hasard

- **Intérêt**
  - Volonté d'ouverture à la différence
  - Incitation à l'accessibilité
  - Augmentation des chances d'inscription sociale et professionnelle
- **Risque**
  - Inclusion réduction des couts
  - Accessibilité = un risque
  - Médicalisation des troubles liés à l'apprentissage
  - Mise en accessibilité résumé à sa dimension financière et donc limitée et fluctuante

# Conception socio-économique :

- Inclusion ramenée à l'esprit d'entreprise
  - Inclusion offre une valeur ajoutée à tous
  - Citoyenneté résumée à la satisfaction individuelle
  - Diversité = vecteur de dynamisme et de viabilité économique
- Handicap relié à l'inefficacité des institutions et à leur inaptitude à considérer les besoins spécifiques de tout étudiant
- Etudiant handicapé : celui qui est à risque d'échec

- Responsabilisation des acteurs ancrée dans la mobilisation des mécanismes marchands
  - Non discrimination entend garantir services efficaces
  - Personnalisation des modes de financement  
=solvabilisation des étudiants
  - Appareil statistique privilégie efficacité des institutions au détriment des autres dimensions (affiliation)

- Handicap : enjeu économique et vecteur de différentiation
  - Handicap, marché à conquérir
  - Accessibilité, comme garant de qualité et vecteur de développement (outil marketing)
  - Formation, enseignement à distance = investissement
- Esprit d'entreprise résumé à sa dimension financière
  - Financements couplés aux résultats et aux investissements réalisés
  - Moyens alloués aux institutions les plus efficaces

- **Intérêt**
  - Handicap = enjeu
  - Incite établissements à investir dans l'accessibilité
  - Incite les établissements à mettre l'accent sur la qualité
- **Risque**
  - Universalisation du handicap
  - Accessibilité car difficulté et non gage de qualité
  - Déficience noyée dans diversité
  - Spécialisation (révélatrices de handicap)
  - Renforcement de la sélectivité des établissements

# Quelques pistes de réflexion

- L'accès à l'enseignement supérieur relève de rationalités distinctes selon:
  - L'approche du handicap
  - Les synergies créées par les modes de conciliation de la logique médicale et la logique éducative (compensation/accessibilité)
  - L'aptitude des établissements à conjuguer équité, qualité et pilotage

- L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas synonyme en soi d'égalité des chances
- L'inclusion n'est pas une fin en soi, mais un vecteur de citoyenneté
- Perspective identitaire portant le regard sur :
  - L'effet capacitant ou invalidant des pratiques
  - L'effet d'affiliation des politiques et des pratiques

# Quelques références

- Ebersold, S., (2008), Adaptation de l'enseignement supérieur au handicap, *l'enseignement supérieur à l'horizon 2030*, OCDE, Paris
- Ebersold., S., (2009). « Autour du mot inclusion », In *Recherche et Formation*, n°61,
- Ebersold, S., (2007). “Affiliating participation for an active citizenship”. *Scandinavian journal of disability research*, 9; 3.

Merci  
Serge.ebersold@inshea.fr